SOMMAIRE

P.3 **ÉDITO**

P.4 **SCOPE**

BTP un univers se dessine

Trois questions à Ingrid Nappi-Choulet, professeure, titulaire de la chaire Immobilier et Développement

Durable, Essec Business School

P.8 **SCAN**

Le droit de la construction

Une stratégie constructive!

Anticiper et prévenir les risques Interview de Gaëtane Cointre Responsable politique de souscription BTP au sein du groupe MMA

Les aléas de la météo Interview de Freddy Vinet, Professeur - Agrégé de géographie

L'innovation au cœur des mutations du BTP

SPHÈRE P.14

Les Villes de demain?

Interview d'Isabelle Delannoy, Ingénieur agronome



Olivier JARRY

disparitions d'acteurs étrangers du marché teurs indispensables pour se positionner de l'assurance construction : ces évè- comme un acteur fiable sur ce marché nements ont marqué l'actualité de ces de l'assurance construction.

derniers mois, mais faut-il pour autant être

Numéro 2 - Dépôt légal : Février 2018 - Direction de la publication : Olivier Jarry - Direction de la rédaction : Dominique Orain - Comité de rédaction : Michel Hornacek, Odile Lasternas-Brécy, Valérie Leguay-Rondeau - Document publicitaire à caractère non contractuel - Éditeur : MMA IARD - Société anonyme - Siège social : 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans Cedex 9 - Conception/réalisation : EXIRYS - Imprimerie MMA Le Mans - Crédits photos : Shutterstock - AdobeStock - Unsplash - Pix'HEL - Gael Dupret - IDDRI - 2016 NiceFuture et les Visionautes - N° ISSN : 2607-785X Documentation réservée à l'information des courtiers partenaires MMA Entreprise.



BTP: UN UNIVERS SE DESSINE

Le modèle économique qui se profile pour le BTP mêle l'urbanisme aux enjeux sociétaux, de mobilité et d'intermodalité (transport), d'agriculture, d'écologie et d'économie circulaire (écoconception, gestion des déchets). Les assureurs comme MMA sont de plain-pied dans ce monde en construction. Certes, ils garantissent des risques dans la durée (loi Spinetta) et couvrent des dommages et des responsabilités mais une bonne part de leurs activités se fait en amont, par l'anticipation et la prévention. Plongée dans un univers en pleine (r)évolution.

Date marquante pour l'entrée des enjeux environnementaux dans le BTP : le Grenelle de l'Environnement, en octobre 2007.

« Nous prenons alors conscience que le secteur du bâtiment est le secteur économique le plus énergivore et que de grands progrès sont à notre portée », explique Philippe Pelletier, président du Plan bâtiment durable.

Très encadrée depuis la RT 2000 et les suivantes, la performance énergétique des bâtiments neufs n'est presque plus un sujet. « Depuis les années 70, on a divisé notre consommation par sept, ce qui est considérable! », s'enthousiasme Lionel Bertrand, directeur adjoint Énergie-Environnement au Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB).

La rénovation, en revanche, est un enjeu de taille: « Un nouveau plan vient d'être proposé par le gouvernement », précise Philippe Pelletier. « L'une des priorités est l'éradication des passoires thermiques détenues par les ménages modestes et la rénovation des bâtiments publics, spécialement des bâtiments éducatifs ». Vaste chantier, auquel s'ajoutent des règles sectorielles, telle « l'obligation de rénovation énergétique du parc tertiaire public et privé avec l'objectif de diminuer sa consommation de 60 % d'ici à 2050 ».

NÉCESSAIRE ADAPTATION DES INDUSTRIELS

Derrière cette volonté publique affichée d'évoluer vers plus de sobriété énergétique se cache une immense lame de fond : la prise de conscience par les industriels de la nécessité de s'adapter aux enjeux à venir.

« Canicules à répétition, tempêtes d'ampleur inédites ou encore avalanches, à des endroits où nous ne les attendions pas, viennent renforcer la prise de conscience collective », analyse Hugues Perinet-Marquet, professeur de droit, président de l'Association française de droit de la construction. « Les lois, qui existaient de longue date, sont désormais mieux appliquées. Et les cartes des risques, étendues ». La mutation est donc massive et globale: « Toutes les filières et sous filières vont devoir faire leur transformation et c'est là qu'il y a une révolution », insiste Lionel Bertrand. « Les cimentiers sont déjà en train d'y travailler

depuis des années. Ils passent en revue tout le processus de fabrication pour trouver des solutions bas carbone. Et ils vont réussir! »

EMPREINTE CARBONE

C'est là le principal changement pour la construction neuve : de la réduction d'énergie, on passe actuellement à la réduction de l'empreinte carbone du bâtiment. « Un véritable changement de paradigme » affirme Lionel Bertrand. « C'est récent, c'est majeur, et c'est un mouvement de fond qui a des conséquences énormes sur toute la filière du bâtiment » ; Et sur le travail des assureurs !

Nouveaux défis, nouveaux matériaux, nouvelles réglementations, nouvelles technologies, le secteur de la construction évolue sous l'influence des défis climatiques

Nous prenons
alors conscience que
le secteur du bâtiment
est le secteur économique le plus énergivore
et que de grands
progrès sont à notre
portée

Philippe Pelletier
Président du Plan bâtiment durable

LE BÂTIMENT REPRÉSENTE

392 000 entreprises

> 1069000 salariés

135 milliards d'euros de CA

> Soit : près de 7 % de l'ensemble de l'économie, la moitié de l'industrie, deux fois les activités du secteur banque et assurance.

Chiffres 2017 de la FFB, Fédération

LE PLAN BÂTIMENT DURABLE **EN OBJECTIFS**

- Concourir à l'atteinte de la neutralité carbone du pays en 2050
- Viser un parc de bâtiments basse consommation BBC d'ici à 2050
- Rénover 500 000 logements/an dont :
 - 150 000 passoires thermiques détenues par les ménages modestes, la moitié réalisée au titre de l'action de l'Anah, l'autre moitié par les autres acteurs ;
 - 120 000 logements sociaux;
 - intégrer un objectif sur le segment des copropriétés et des logements locatifs privés
- Diminuer la consommation énergétique du parc tertiaire de 40 % en 2030 et de 60 % en 2050.

TROIS QUESTIONS À...



Ingrid Nappi-Choulet Professeure, titulaire de la chaire Immobilier et Développement durable, ESSEC Business School

Comment expliquez-vous les mutations dans le secteur du BTP?

Ce marché est en pleine transformation sous l'effet de la transition énergétique, écologique et numérique. Une démarche impulsée par le précédent gouvernement qui a fait du bâtiment une priorité de la loi sur la Transition énergétique pour la croissance verte (TECV). Plusieurs raisons à cela : le poids du bâtiment dans la consommation énergétique de la France (45 %) et dans ses émissions de gaz à effet de serre (27 %²); mais aussi l'obsolescence du parc immobilier, les besoins en logements et le peu de marge de manœuvre en matière d'amélioration de la performance.

Ces changements bousculent-ils également les pratiques?

Oui, il s'agit d'une révolution pour un secteur habitué à travailler en silo. C'est l'une des conclusions du rapport « Rénovation énergétique et filière bâtiment » que nous avons rendu Sabine Basili et moi-même à Philippe Pelletier, président du Plan bâtiment durable, à l'été 2014.

Il n'est plus possible pour un plombier ou un électricien d'intervenir sur le travail du maçon en perçant de manière irréfléchie l'enveloppe du bâtiment au risque de dégrader sa performance énergétique. Dorénavant un travail collaboratif en amont est nécessaire.

Comment les acteurs du BTP réagissentils face à ces évolutions rapides ?

Chaque acteur s'est lancé dans une démarche de différenciation dont la conséquence est la multiplication des labels tant sur les méthodes, notamment en matière de lutte contre les nuisances, que sur les compétences (label RGE³) et la production (HQE4, BREEAM5, BEPOS6 Effinergie...). Nous voyons également se développer des marchés liés aux produits biosourcés tels que le bois et le chanvre, ainsi que des initiatives liées à l'économie circulaire.

Toutes ces démarches sont largement encouragées par les pouvoirs publics, tant au niveau national qu'au niveau local, et les bailleurs sociaux qui se mobilisent pour les expérimenter.

²Plan rénovation énergétique des bâtiments d'avril 2018.

Reconnu Garant de l'Environnement.

⁴Haute Qualité Environnementale.

Building Research Establishment Environmental Assessment Method



LE DROIT **DE LA CONSTRUCTION**

La réglementation en matière de construction est parmi les plus concernées par les enjeux du développement durable. Après la Réglementation Thermique 2012, celle de 2020 (RT 2020) se profile. Thibault Soleilhac est docteur en droit et avocat associé chez Helios Avocat.

Comment la législation sur le secteur du bâtiment a-t-elle évolué et pourquoi?

Le Grenelle de l'environnement avait pointé quatre principaux objectifs du secteur ou de son cycle de vie complet. pour les décennies à venir :

- L'énergie dans la construction : logements Ces nouvelles exigences concernent alors tous neufs, bureaux, bâtiments et équipements publics à très haute performance énergétique au seuil de 50kw/m² - puis à énergie passive ou positive, rénovation thermique des bâtiments existants avec des programmes en faveur des énergies renouvelables, de la construction et de l'isolation comme des politiques d'incitations financières et une intégration généralisée de bilans carbone ;
- L'aménagement d'éco-quartiers : lutte contre l'étalement urbain, contre la pollution de l'air et la pollution sonore, études d'impact la bonne santé de l'habitant sont aussi évoqués environnemental pour les nouvelles zones d'urbanisation en relation d'ailleurs à l'enjeu l'isolation acoustique et la maîtrise énergéde reconquête de centres-villes en déclin ;
- La dynamisation de la filière bois : mise en place de normes de construction adaptées au matériau bois, utilisation du bois certifié dans la construction publique...
- · La réorganisation de l'ingénierie, notamment publique : intégration de clauses environnementales dans les marchés publics, intégration des coûts carbone dans les décisions et projets publics, reconnaissance des partenaires environnementaux selon des « critères objectifs de représentativité ».

En quoi la RT 2012 a-t-elle modifié le secteur de la construction?

- L'actuelle RT 2012 vise principalement à réguler et à imposer des normes thermiques et d'isolation pour éviter le gaspillage énergétique. Des équipements de chauffage performants et une isolation exemplaire sont requis pour ces constructions.
- cellente performance énergétique avec des bien entendu, mais également de production de biodiversité positive.

énergétique. On prend aussi en compte l'empreinte environnementale du bâtiment, que ce soit au niveau de sa construction

les partis : constructeurs, fournisseurs de matériaux et autres professionnels du secteur.

Les normes de la RT 2020 pourraient inciter les artisans du bâtiment à se tourner vers des matériaux plus écologiques dans le secteur le bois, le chanvre, la ouate de cellulose, etc.

Outre les aspects écologiques des matériaux de construction et l'utilisation de matières naturelles ou recyclables, le confort et dans la RT 2020. La qualité de l'air intérieur, tique font partie des obligations de la future réglementation.

Pour finir, la RT 2020 implique un tournant majeur dans le rapport qu'ont les particuliers avec leur consommation d'énergie. Grâce au système de bilan passif ou positif, chacun devient acteur et producteur de sa consommation, afin de mieux la maîtriser.

Quelles seront les conséquences de la RT 2020?

Le principal objectif de la Réglementation Thermique 2020 est de ramener la performance énergétique de tous les bâtiments construits après 2020 à un niveau passif. Concrètement, ils devront produire autant d'énergie qu'ils en consomment. Ces bâtiments sont dits « à énergie passive ou positive »

Un des défis de notre siècle, et avec la volonté d'une construction durable, est de réussir · Avec la RT 2020, il est question d'une ex- à adapter le bâtiment ancien à une partie des progrès que l'approche « énergie positive » équipements toujours plus innovants et pointus, a permis, tout en l'associant au concept







UNE STRATÉGIE CONSTRUCTIVE!

Fondations solides, couverture adaptée et fenêtre toujours ouverte sur l'avenir : face aux évolutions qui bousculent l'ensemble du BTP. l'offre assurantielle devient de plus en plus... béton! Enquête.

Adaptation. Plus qu'un credo, Enfin, les nouvelles normes régleen matière de BTP. « Tout va très vite réparations ». aujourd'hui, le secteur de l'assurance n'échappe pas à la règle et opère CONSEIL AVISÉ de profonds changements », souques et environnementales.

s'est ainsi accompagnée d'un boom et des risques clairement identifiés ». des sinistres. Résultat : dans les années qui ont suivi, nous avons revu notre Reste à convaincre les acteurs du BTP équilibré notre portefeuille client ».

NOUVELLES SINISTRALITÉS

ouvrages », explique Yann Nourry, les contours et les spécificités. » souscripteur BTP MMA au Mans.

croissante du secteur avec une aug- les aspects réglementaires, technopour l'assureur.

une nécessité absolue dans le monde mentaires de mise en conformité de l'assurance. Et c'est encore plus vrai qui pèsent sur le coût des

ligne Nicolas Schurz, souscripteur BTP Une mutation du marché, de la légis-MMA à Strasbourg. Il faut faire face lation et des pratiques que le monde à une sinistralité nouvelle liée de l'assurance a déjà intégré dans ses en partie aux avancées technologi- produits et ses recommandations. « Notre offre s'est élargie. En réponse au fonctionnement de plus en plus « Nous constatons notamment des procédurier, nous avons développé, pics de sinistralité par effet d'au- par exemple, un volet protection baine », précise Guillaume Fontaine, juridique, dont une garantie souscripteur BTP MMA à Paris. Responsabilité civile du dirigeant », « Lors du lancement des panneaux souligne Yann Nourry. « Et ces gaphotovoltaïques, l'arrivée de nom- ranties ne sont pas anecdotiques, breuses entreprises sur le marché elles répondent à des tendances fortes

politique de souscription et, de fait, de leur importance primordiale. « De manière générale, les entreprises sont conscientes de l'accroissement des risques, car les chantiers sur lesquels elles opèrent se comple-Autre caractéristique de la sinistralité xifient », note Nicolas Schurz. « Nous actuelle : elle est plus onéreuse ressentons une forte demande de prépour les entreprises et les assureurs. sence sur le terrain pour les accom-Plusieurs raisons : « Première cause, pagner au plus près de leurs activités la pression économique générée et les éclairer sur le sujet assurance par la crise qui a entraîné une baisse et maîtrise des risques, dont elles de la qualité des matériaux et des ne connaissent pas toujours bien

Un rôle de conseiller avisé qui « Deuxième point, la judiciarisation « nécessite une veille permanente sur mentation significative des conten- logiques et juridiques », précise Yann tieux qui multiplient les coûts par sept Nourry. « Mais n'est-ce pas aussi ce qui fait la richesse de notre métier? »



ANTICIPER ET PRÉVENIR LES RISQUES

Le marché du BTP se métamorphose. MMA est un acteur historique et reconnu de l'assurance construction du fait de sa compétence technique. Gaëtane Cointre est Responsable Politique de souscription BTP au sein du groupe MMA.



Gaëtane Cointre
Responsable politique
de souscription BTP
au sein du groupe MMA

Comment définiriez-vous l'expertise technique de MMA sur le secteur BTP?

Avec son réseau de souscripteurs et d'experts spécialisés, MMA comprend les besoins des assurés et leur trouve des solutions pour tous les risques chantier: en Responsabilité décennale (quels que soient les acteurs - artisans, entreprises, concepteurs et maîtres d'ouvrage), et civile, et Dommagesouvrage. Nous sommes parvenus ces dernières années à assurer des ouvrages de plus en plus importants. dépassant fréquemment les 100 millions d'euros en nous adaptant aux évolutions juridiques, technologiques, économiques et en accompagnant nos assurés.

La sinistralité a-t-elle évolué ?

Effectivement. Les changements sont notamment liés aux nouvelles technologies et aux défis climatiques. Le photovoltaïque (à l'origine d'incendies ou d'infiltrations), les pompes à chaleur et la géothermie se sont développés. Il y aussi les nouveaux matériaux et les nouvelles réglementations (parasismique ou RT 2012).

Comment MMA prend-elle en compte les évolutions ?

Nous les suivons au travers de notre souscription et de notre action au sein de la Fédération Française des Assurances (FFA). Tout en maîtrisant au mieux ses risques, MMA propose une protection d'assurance adaptée à ses assurés en les incitant à aller

vers plus de qualification et de certification. Leur montée en compétence est un enjeu majeur. Un exemple : il est envisagé de faire basculer les sinistres liés à la sécheresse (pris en charge aujourd'hui par le régime des catastrophes naturelles) dans les garanties décennales ce qui est acceptable si des mesures d'information et de prévention sur ce risque sont mises en place. Lors de la vente du terrain, la réalisation d'une étude de sols serait annexée à l'acte de vente et l'acqué-

Qu'en est-il des phénomènes climatiques extrêmes ?

reur, informé du risque parasismique.

Lors de travaux, une étude géotech-

nique plus poussée est envisagée

afin de réaliser éventuellement des

fondations adaptées.

Ils pourraient traduire une sinistralité d'intensité plus forte pour un assureur : nécessité de construire des bâtiments adaptés aux nouveaux enjeux et réglementations protégeant les propriétaires comme, par exemple, la mise à jour des plans de prévention des risques d'inondation et les mesures à prendre.

Comment s'adaptent les offres et les garanties ?

Il faut suivre les évolutions et connaître les risques. Nous écoutons nos assurés et prenons des mesures de prévention et de maîtrise dans nos contrats en termes de qualification et de certification (réalisation d'une mission géotechnique ou intervention d'un bureau de contrôle). Nous sommes dans un système gagnant / gagnant. Les offres évoluent. Les nouvelles garanties, comme celle liée à la performance énergétique dans MMA BTP suite à la réglementation thermique, sont proposées systématiquement, bien que non obligatoires, afin d'assurer une meilleure protection contre les dommages intermédiaires.

Comment maîtrisez-vous les coûts financiers?

Le travail réalisé et la compétence de nos équipes sinistres permettent de suivre au plus près les évolutions, afin d'éviter une inflation des coûts. C'est aussi notre action à travers la Fédération Française des Assurances (FFA) pour sensibiliser aux enjeux et aux conséquences éventuelles des réglementations et de la jurisprudence. Nous suivons aussi les travaux réalisés par l'Agence Qualité Construction (AQC), qui permettent un état des lieux de la sinistralité marché et la détection des risques seriels¹, les produits très sinistrés.

Y a-t-il des risques émergents?

Ils sont multiples et importants, notamment dans le digital avec la maquette numérique, et le BIM (Lire article page 13). Il y a aussi la montée en puissance de la préfabrication. Les sinistres liés à la réalisation sur chantier (intempéries, poussières...) vont diminuer mais en revanche, avec la fabrication en usine. en cas de défauts, le risque seriel¹ sera plus présent. La destination de l'ouvrage va également évoluer. L'habitation, demain pourra être une source d'économies, voire de revenus (ex : production d'électricité). Notre garantie décennale, liée à l'impropriété à destination, va évoluer. Nous devons nous projeter et anticiper. Il y a enfin, le cyberrisque. Les entreprises du BTP et les utilisateurs ont de plus en plus recours au digital et sont de plus en plus connectés. Les risques de piratage et des vols de données vont être de plus en plus présents.

Il faut faire face à une sinistralité nouvelle, liée en partie aux avancées technologiques et environnementales.

DISPARITIONS EN CASCADE D'ASSUREURS EN LPS1

Plusieurs assureurs exerçant en LPS, représentant quelques 100 000 contrats² environ 10 % des parts de marché³, ont disparu du marché de la construction depuis 2016 : Gable Insurance, Elite Insurance, CBL Insurance Europe, Alpha Insurance et Acasta.

Faute de capitaux

Au départ, ces filiales de groupes basées au Liechtenstein, en Irlande, au Danemark et à Gibraltar ont pris des parts de marché en France en proposant des primes à bas prix pour des risques que les assureurs « traditionnels » rechignaient à assurer.

Cette approche commerciale s'est révélée très dangereuse au vu de la loi Spinetta⁴ qui impose aux assureurs de la construction de capitaliser des sommes suffisantes pour couvrir les sinistres sur 10 ans et plus.

Des primes trop basses n'ont pas permis aux assureurs en LPS de disposer des fonds nécessaires aux risques décennaux à couvrir. S'en sont suivis les liquidations et des arrêts de souscription.

L'assurance construction déstabilisée

La disparition de ces assureurs impacte tout le secteur. Au-delà des conséquences pour les entreprises assurées en responsabilité civile décennale, pour les maîtres d'ouvrage assurés en dommages-ouvrage et pour les assurés qui ont eu recours à des sous-traitants aujourd'hui dépourvus d'assureurs... Les défaillances interrogent le marché transfrontière de l'assurance entre des pays ayant des règles juridiques et financières différentes.

¹LPS pour Libre Prestation de Service.

²Répartis comme suit : 20 000 dommages-ouvrage et 80 000 entreprises.

L'encaissement global dans le secteur de l'assurance-construction représente 2 milliards d'euros.
 Loi Nº 78-12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité des constructeurs et à l'assurance dans le domaine de la construction

Nous devons être agiles, à l'écoute, en veille permanente pour appréhender ce marché mouvant et accompagner nos assurés dans le temps

¹Le risque seriel traduit la répétition d'un même défaut des centaines de fois.

10 11



Freddy VinetProfesseur - Agrégé
de géographie

EN SAVOIR PLUS

Observatoire national des risques naturels (ONRN) :

www.onrn.fr

CCR:

https://erisk.ccr.fr/faces/erisk-accueil.jsp

www.ecologique-solidaire.gouv.fr/ observatoire-national-sur-effetsdu-rechauffement-climatique-onerc

LES ALÉAS DE LA MÉTÉO

Orages à répétition, inondations : des records de pluie ont été battus en juin 2018 en France. Depuis quelques années, les assureurs font face aux caprices de la météorologie. Freddy Vinet est professeur à l'université Paul-Valéry Montpellier 3, où il a cofondé le master en Gestion des catastrophes et des risques naturels.

Peut-on parler d'une accélération des phénomènes climatiques extrêmes ?

C'est en partie le fruit d'une perception. L'augmentation de la température va se traduire par une mutation des risques auxquels nous sommes exposés : diminution de ceux liés au froid, accélération des fréquences de canicule, plus forte sécheresse estivale notamment dans la zone au climat méditerranéen. La montée du niveau marin aura un impact certain sur les côtes dont le recul devrait se poursuivre. L'évolution de la fréquence et de l'intensité des inondations est plus incertaine. Les phénomènes orageux estivaux devraient être plus intenses dans le nord et l'ouest de la France. De même pour les tempêtes, il n'est pas avéré qu'elles soient plus nombreuses ni plus intenses.

Quel type de climat pourrions-nous connaître?

2 à 4°, c'est une différence énorme. Cela ne veut pas dire que Paris va profiter du climat de la Côte d'Azur dans 50 ans. Le climat dépend de la température mais aussi des précipitations, de leur quantité, de leur répartition, de l'ensoleil-lement... Nous aurons des climats hybrides, modifiés légèrement par rapport à ceux actuels avec des hivers plus courts et sans doute plus pluvieux, des étés plus chauds. Globalement, les saisons devraient rester les mêmes.

Quelles mesures prendre en matière d'urbanisme?

Compte tenu des connaissances actuelles et des prévisions, les architectes, les aménageurs et les urbanistes réfléchissent déjà à certains aménagements, comme à Lyon, à un agencement des zones vertes, une orientation des immeubles qui permettent de réduire l'îlot de chaleur urbain. Il faut anticiper le besoin de climatisation estivale par une meilleure conception urbanistique et architecturale. En termes de coûts, ce regain de consommation électrique sera compensé par une diminution des besoins en chauffage.











L'INNOVATION AU CŒUR DES MUTATIONS DU BTP

Au service des évolutions du bâtiment, les innovations progressent de manière exponentielle depuis quelques années. Certes de nouveaux matériaux ont fait leur apparition, moins carbonés et affichant des propriétés énergétiques et isolantes inégalées : ciments associés à du polystyrène, pierre ponce, brique en bois, mélange de fibres naturelles et de micro-algues... Les nouvelles technologies sont au cœur de l'innovation. Tour d'horizon.

intelligents, robotique... Les solutions et techniques innovantes fleurissent dans le monde du bâtiment et impactent la construction depuis la conception même des ouvrages. La maquette numérique et sa version intelligente, le BIM (Building Information Modeling), permettent non seulement de coordonner les interventions de l'ensemble des acteurs mais aussi de concevoir les projets selon la méthode de l'Analyse en Cycle de Vie (ACV).

Autre tendance forte : l'utilisation de configurateurs, simulateurs, calculateurs... par les constructeurs, les couvreurs ou les maçons afin de montrer à leurs clients, avant de lancer un chantier, le résultat en réalité virtuelle. L'imprimante 3D, même si elle n'est pas encore utilisée de façon courante sur les chantiers, offre elle aussi de belles perspectives : gain de temps, réduction des coûts et simplification de la conception de pièces complexes.

Modélisation 3D, drones, matériaux INTELLIGENCE ARTIFICIELLE intelligents, robotique... Les solutions ET OBJETS CONNECTÉS

Changement d'importance également : l'intelligence artificielle qui sert le bâtiment durant tout son cycle de vie. Le développement des objets connectés et l'accumulation de données sur les bâtiments permettent d'alimenter des algorithmes experts désormais capables d'améliorer les diagnostics et d'orienter les acteurs vers les meilleures décisions. Travaux, rénovations, réglages internes, et même orientation des habitants vers des comportements écologiquement plus vertueux sont soutenus par les résultats de ces modèles mathématiques.

L'imprimante 3D, même si elle n'est pas encore utilisée de façon courante sur les chantiers, offre elle aussi de belles perspectives : gain de temps, réduction des coûts et simplification de la conception de pièces complexes.

On pense désormais le bâtiment dans son ensemble, de sa conception à sa destruction. Mais on le conçoit également dans son environnement, son quartier, sa ville... C'est là l'un des axes de développement des

smart-cities : l'interconnectivité du bâtiment avec le réseau qui l'entoure permet d'ajuster les demandes en énergie de manière économe et durable.

Le changement d'échelle s'opère à plus d'un titre puisqu'on imagine déjà des systèmes de chauffage en réseau, sur un quartier par exemple! Défi pour les assureurs : l'exigence de résultat, qui engendre de fait une multiplication des contentieux.

EN SAVOIR PLUS

Centre scientifique et technique du bâtiment :

www.cstb.fr

SPHFRF

LES VILLES DEMAIN?

Aujourd'hui, l'aménagement des territoires et l'urbanisme sont étroitement liés aux défis environnementaux. Les enjeux économiques, énergétiques, de mobilité font que les villes se construisent au travers de multiples plans: local d'urbanisme (PLU), de déplacement urbain (PDU), climat et schéma de cohérence territoriale (SCoT). La sobriété énergétique, la diminution de l'empreinte environnementale et le respect de la biodiversité sont visés. L'humain a réinvesti l'urbain. Dans son ouvrage : « L'économie Symbiotique : régénérer la planète, l'économie et la société¹ », Isabelle Delannoy, ingénieur agronome², propose d'intégrer les écosystèmes industriels, vivants et numériques afin de créer un nouveau modèle de société.



Isabelle Delannoy Ingénieur agronome

En matière de construction, quels sont les défis à venir?

Les États, les industriels, les investisseurs, les financeurs ont pris conscience que limiter les impacts écologiques en réduisant les émissions de carbone est essentiel, mais pas suffisant. Avec l'accélération du réchauffement, les écosystèmes vivants doivent être régénérés massivement, au niveau local. Le moindre épisode pluvieux peut se transformer en inondations, jusqu'à provoquer des catastrophes3. La cause est liée aux sols. Les risques seront réduits en retissant des écosystèmes agricoles résilients. La transition agricole vers l'agro-écologie et la permaculture doit être favorisée. La ville a un rôle à jouer dans cette revitalisation du monde. Les écosystèmes vivants infiltrent l'eau, micro-climatisent, épurent, dépolluent. L'ingénierie écologique permet d'assurer ces fonctions sur des surfaces très réduites, à moindre coût, en produisant des paysages urbains exceptionnels, en contribuant aux équilibres planétaires et en ralentissant la dégradation des infrastructures bâties.

Que seront les villes demain?

La tendance est de repenser l'urbain vers une plus grande mixité entre habitat, bureaux, lieux de fabrication et commerces pour faciliter les rencontres, le dialogue inter-générations et la coopération entre industriels, collectivités et citoyens. À terme, les villes peuvent devenir des écosystèmes qui transforment leurs besoins en ressources, leurs déchets en plus-value. Ce sont des villes intelligentes (NDLR: smart-cities): en connectant les objets, elles rendent la distribution énergétique, les flux d'eau et de déchets plus efficients. En connectant les hommes et leurs activités, elles densifient les échanges sociaux et commerciaux. Ce sont des villes qui favorisent la coproduction et les gouvernances partagées.

Liverpool, Portland sont sorties de la déprime industrielle de cette façon ; Medellin et Curitiba, de l'extrême violence urbaine. Churchville en Nouvelle-Zélande s'est reconstruite grâce à la démocratie participative de ses habitants. San Francisco réutilise déjà 80 % de ses déchets, crée des emplois et le lien avec sa ceinture agricole...

Les réseaux de bonnes pratiques entre villes existent et se développent fortement depuis

Quelles sont les innovations et les expérimentations ?

Sur le plan technique : modularité, interopérabilité, biomimétisme, notamment pour les matériaux et la circulation des flux. Ces orientations favoriseront la circularité, l'adaptabilité, la réparabilité : développement de l'habitat modulaire et connecté, utilisation des biomatériaux et développement de filières locales. L'ingénierie écologique associe résilience climatique, sociale et infrastructurelle en diminuant les coûts. Il s'agit aussi de rendre accessibles les structures juridiques coopératives, de faciliter le « prêt-à-porter » juridique, financier et de gouvernance.

¹Actes Sud. octobre 2017.

³Le 12 juin, une rame du RER B s'est couchée au niveau de Courcelle-sur Yvette dans l'Essonne

s. Climate Leadership Group (C40) est une organisation qui rassemble 81 des plus grandes villes de 49 pays et qui lutte contre le dérèglement climatique

PORTLAND UNE VILLE EMBLÉMATIQUE?

La ville de Portland s'est développée selon deux axes : respect de l'environnement et mixité fonctionnelle. Chacun peut accéder à l'ensemble des services en moins de 15 à 20 minutes à pied, où qu'il habite. La gestion des eaux de pluie, particulièrement innovante, diminue les risques d'inondation avec des toits végétalisés, des jardins de pluie et un réseau de récupération d'eau. Sur le plan économique, Portland a multiplié ces dernières années des fonds publics-citoyens pour la gestion des eaux, la production d'énergie et le développement des entreprises locales.

PORTLAND: DONNÉES CLÉS

+ 60 %

Population (1980-2010)

Émissions de gaz à effet de serre (1990-2014)

+ 30 %

des habitants se déplacent à pied, à vélo, en voiture partagée ou en transports en commun

1 Milliard de \$

économisé chaque année en transport

24 % Dont 1500 emplois **d'emplois** (1990-2014)

90 M de \$

de CA

annuel dans l'industrie de la bicyclette

énergétiques, et de mobilité. **- 16 %** de diminution du taux de criminalité sur la ville depuis 1990

La Ville de demain :

des enjeux

économiques,

14

